

INSCRIRE SON ENFANT EN 6^{ème} A SAINT-BRUNO

Du 01/09/2022



**Mon enfant est en CM2,
Je préinscris mon enfant :**

- depuis le site internet du collège
- ou en flashant ce code



Aucune priorité n'est accordée sur la date de saisie de la préinscription.

Au 03/02/2023

--- --- --- Date de fin des préinscriptions

Du 04/02/2023



Etude* de chaque dossier par la direction du collège. Des rendez-vous d'inscription peuvent être organisés.

Les rendez-vous d'inscription sont **facultatifs** pour :

- Les familles des élèves scolarisés dans une école privée Catholique et connaissant donc déjà le projet de l'Enseignement Catholique
- Les familles dont un aîné a été scolarisé au collège St Bruno, M Loullier, chef d'établissement ou Mme Lefranc, adjointe de direction, se tiennent néanmoins à leur disposition si elles le souhaitent.

(Secrétariat du collège : 04 74 97 10 02)

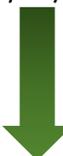
Les rendez-vous d'inscription sont **obligatoires** pour :

- Les familles dont l'élève est actuellement scolarisé dans une école publique et n'ayant pas eu d'aîné scolarisé au collège St Bruno. **Le collège les contactera après étude du dossier de l'élève.**

Au 02/03/2023

Le 03/03/2023 : Envoi des réponses aux familles concernant l'acceptation de l'enfant en 6^{ème}.
Une liste d'attente est dressée en cas de désistement.

Du 03/03/2023



Si mon enfant est accepté, je complète un dossier d'inscription définitif envoyé par le collège.

Dossier à compléter avant le 03/04/2023 pour validation de l'inscription.

Au 03/04/2023

* Le collège Saint-Bruno accueille tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyance. Cependant, le collège Saint Bruno ayant de nombreuses demandes d'inscription et un nombre de places limité, certains élèves peuvent bénéficier d'une priorité d'inscription en 6^{ème} (élèves inscrits dans une école privée Catholique, élèves dont le grand frère ou la grande sœur sont élèves au collège St-Bruno).